

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2024

DELIBERATION N°2024.00243

SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ D'INNOVATION DESIGN ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (CI3D) - SUBVENTIONS 2024

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 mai 2024

Nombre de membres en exercice : 68
Nombre de présents : 54
Nombre de pouvoirs : 8
Nombre de voix : 62

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Patrick BOUCHET donne pouvoir à M. André CHARBONNIER,
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,

RECU EN PREFECTURE

Le 28 mai 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240516-D20240024310

Date de mise en ligne : 28 mai 2024

M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER

Membres titulaires absents excusés :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Françoise BERGER, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS,
M. Gérard TARDY, M. Julien VASSAL

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2024

SOUTIEN A LA COMMUNAUTE D'INNOVATION DESIGN ET DEVELOPPEMENT DURABLE (CI3D) - SUBVENTIONS 2024

La Métropole est à l'initiative du développement de la Communauté d'Innovation Design et Développement Durable (CI 3D). L'objectif pour Saint-Étienne Métropole est que des acteurs du territoire (pôle de compétitivité, clusters régionaux et réseaux locaux) de secteurs d'activités cohérents collaborent davantage avec la mise en place de plans d'actions communs.

Ainsi, autour de la thématique de l'innovation par le design et le développement durable se sont regroupés : Designers+ (réseau régional de professionnels du design), le Centre International de Ressources et d'Innovation pour le Développement Durable (CIRIDD) et le Pôle Ecoconception et Management du Cycle de Vie.

La Communauté d'innovation « Design et Développement Durable » s'est donnée pour missions :

- l'animation de l'écosystème local autour des thématiques du design, du développement durable ;
- la sensibilisation et des accompagnements de PME et de startups en lien avec les expertises scientifiques et industrielles disponibles sur le territoire ;
- la promotion du territoire visant à accueillir des événements au rang national.

Le plan d'action commun doit donc permettre :

- le développement de méthodologies et processus d'innovation non technologiques communs et leurs applications au sein des filières stratégiques du territoire (santé, Manufacturing, Design)
- la sensibilisation des entreprises à la démarche d'innovation centrée clients/usagers (diagnostic Designers+), à de nouveaux modèles économiques basés sur l'économie de la fonctionnalité (expertise CIRIDD) et à la démarche d'écoconception (expertise Pôle Écoconception et Management du Cycle de Vie),
- la valorisation de la recherche en design.

Ainsi, sur l'année 2023, conformément à ses missions, la CI 3D a déployé de nombreuses actions de sensibilisation des entreprises du territoire soit en direct par les membres de la CI3D soit en s'appuyant sur des réseaux d'entreprises partenaires comme Noveka, Use'in, Ronalpia, Entrepreneurs dans la ville. Chaque atelier permet de mettre en évidence les outils conçus par la communauté et plus particulièrement le diagnostic CI3D : RELIEF. Des visites d'entreprises ayant bénéficié de ces accompagnements permettent de mettre en valeur les témoignages de dirigeants d'entreprises qui ont expérimenté de nouvelles méthodes dans un objectif de retour d'expériences.

L'enjeu est de sensibiliser en mettant en évidence les méthodes d'innovation par le design et en intégrant les principes du développement durable pour adapter les stratégies d'entreprises et les conceptions de biens et de services à faire face aux crises actuelles et futures ; leur permettre de contribuer à relever le défi de la transition environnementale. L'accompagnement individuel des entreprises porte sur différentes problématiques des entreprises qui concernent l'innovation, le développement de nouveaux produits, de nouveaux services, de nouveaux modes d'organisation, permettant d'aller vers un modèle économique inscrit dans le développement durable (économie de la fonctionnalité, économie circulaire, écoconception).

La CI3D a poursuivi son action par des ateliers d'expérimentation, et plus particulièrement autour du serious Game Expod + dont l'objectif est de stimuler l'innovation au travers d'outils de design stratégiques qui permettent aux entreprises, de développer des scénarios prospectifs et d'identifier des opportunités.

Pour aller plus loin dans la réflexion, une journée d'envergure régionale a été organisée dans le cadre de la France design week sur les liens entre usages et préservation du vivant et de la biodiversité.

La CI3D est également particulièrement active dans les groupes de travail et suivi d'études déployés dans le cadre de la préparation à l'appel à projet Pole territorial Industries Culturelles et Créatives (ICC). A noter le portage de « l'étude de calibrage des dispositifs d'incubation et d'accélération à destination des entreprises en création et en développement dans le secteur du design et de l'ICC » par Designers+, en partenariat avec le Village By CA et Saint-Étienne Métropole.

Acteurs impliqués pour et dans le territoire, ils contribuent en soutenant des initiatives ou en étant dans les comités de sélection de Saint-Étienne Métropole ou des partenaires tels que le dispositif « Territoire d'industrie », le comité MIND (Métropole INnovation Design) de Saint-Étienne Métropole, le comité de sélection de projets de CIMES, l'atelier MED'5P de Novéka ! sur l'économie circulaire, etc. Leurs regards d'experts apportent une plus-value indéniable pour le montage et l'accompagnement des projets.

Des liens avec la recherche sont aussi effectués au travers notamment de thèse soit sur la thématique de la performance globale en entreprise en incluant l'extra-financier ou sur le lien entre design et l'impact d'innovation pour les entreprises.

En 2024, il s'agira de poursuivre cette collaboration avec un apport croisé des 3 réseaux avec pour objectif principal la sensibilisation et l'accompagnement des entreprises du territoire en matière d'écodesign pour leur permettre de s'adapter aux enjeux auxquels elles doivent faire face et notamment l'adaptation aux changements climatiques.

Aussi, les membres de la communauté proposent à Saint-Étienne Métropole de poursuivre leurs missions comme suit :

- Sensibilisation des entreprises et des porteurs de projets en mettant en avant la démarche du design comme facteur d'innovation notamment vis-à-vis des défis climatiques ou dans le cadre de projet de création d'entreprise, à l'émergence de nouveaux modèles et mode de consommation et de production durable. Des matinées ou des visites d'entreprises seront organisées en complément.
- Accompagnement par la mise en place d'outils spécifiques, imaginés et construits par les membres de la communauté :
 - En direction des entreprises : diagnostic innovation collaborative, programme RELIEF EXPOD +, Design up Days (accompagnement au développement de

produits propres par les designers), diagnostics designs phase préalable au Welcome Pack Design de Saint-Étienne Métropole, et toutes autres actions collectives au travers de réponse collective à des appels à projets ;

- En direction des collectivités : projet d'innovation urbaine.
- Formation dédiée à la sobriété numérique responsable et dédié à l'économie de la fonctionnalité et de la coopération ;
- Expertise au sein des différents réseaux stéphanois comme la participation au comité MIND piloté par Saint-Étienne Métropole, mais aussi CIMES, Mécaloire, etc.
- Médiation avec des outils pédagogiques adaptés ;
- Promotion du territoire dans des événements nationaux et internationaux pour mettre en avant nos expertises en matière de design et de développement durable (France Design week) ;
- Animation de réseaux de designers, de communautés de professionnels ;
- Recherche, veille et observation par une participation active de l'observatoire du Design, piloté par Saint-Étienne Métropole.

A noter que l'ensemble des membres de la CI3D contribue à la dynamique de travail pour permettre de construire la réponse de l'appel à projets « Industries Culturelles et Créatives » visant à la constitution d'un Pôle Territorial des Industries culturelles et créatives à Saint-Étienne dans lequel les questions d'écodesign sont au cœur des préoccupations.

Compte-tenu de ces éléments de bilan 2023 et des perspectives 2024, et afin de permettre aux membres de la communauté d'innovation « Design et Développement durable » de poursuivre les actions engagées, il est proposé d'attribuer les subventions de fonctionnement au titre de l'année 2024 comme suit :

- l'association Designers+ : 99 000 €,
- l'association CIRIDD : 22 500 €,
- l'association Pôle écoconception et management du cycle de vie : 22 500 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **attribue aux structures membres de la Communauté d'Innovation Design et Développement Durable les subventions de fonctionnement afférentes au titre de l'année 2024 pour un montant de :**
 - **Designers+ : 99 000 €,**
 - **CIRIDD : 22 500 €,**
 - **Pôle écoconception et management du cycle de vie : 22 500 € ;**
- **approuve les trois projets de convention permettant le versement des subventions correspondantes et toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération ;**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité, à signer lesdites conventions ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur les crédits INUM-65748-SUFLI de l'exercice budgétaire 2024.**

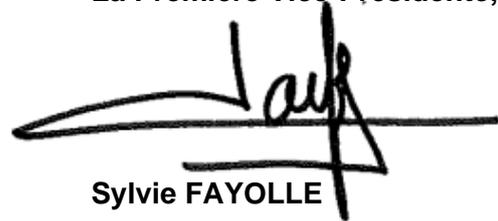
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE